

UDIOESE DE KENGE

Curia Episcopalis

B.P. 8631 Kjn 1, RDC

Clergé Séculier

COMMUNIQUE OFFICIEL N° 001/2024

Nous, Prêtres et Diacres, Membres du Clergé séculier de Kenge, après avoir lu avec amertume l'article intitulé « Du scribo-pharisaïsme au Diocèse de Kenge », publié dans le Journal « scooprdc.net » par la Rédaction et posté sur les Réseaux sociaux depuis le Mercredi, 03 avril 2024, condamnons avec la dernière énergie cette attitude et ces propos diffamatoires et démentons l'appartenance ou l'attribution de cet écrit au Clergé séculier de Kenge.



Fait à Kenge, le 04 avril 2024

Pour le Clergé séculier de Kenge,
Abbé Floribert KIALA SADILAKANDA,
Modérateur

Pour le Diocèse de Kenge,
Abbé Trésor-Célestin NKABA MISAMBU,
Secrétaire-Chancelier

Pour le Conseil pour les Affaires Economiques,
Abbé Jean-Bosco MATHA BUWANGOLO,
Secrétaire-Rapporteur

Pour la Commission Communication et Médias,
Abbé Elvis KININGA KIKWENGWA,
Secrétaire